

Billet- Pour la défense du hors-contrat

Author : Jean-Marie Vaas

Categories : [Points non négociables](#)

Date : 24 juin 2016



Malgré l'emprise de la loi Debré et d'une certaine uniformisation dans l'enseignement scolaire, il faut bien reconnaître que le hors-contrat fonctionne. Il fonctionne si bien que même les évêques de France en sont soucieux. Dans sa dernière édition, le journal diocésain *Paris Notre-Dame* relayait, en effet, cette inquiétude épiscopale, comme on pouvait le découvrir dans l'une de ses brèves ("Éducation nationale. Le hors-contrat menacé ?", *Paris Notre-Dame*, 23 juin 2016, n. 1628, p. 13). Pourtant, sous prétexte de dénoncer l'islamisme, certains n'hésitent pas à vouloir brider ces écoles qui emportent un certain succès. On l'a vu avec les propositions du ministre de l'Éducation nationale, Najat Valaud-Belkacem. Mais même à droite, certains rêvent de renforcer la pression sur ces écoles. Heureusement que certains ont compris que la lutte contre l'islamisme ne doit pas aboutir à une mise au pas d'écoles très largement éloignées de l'islam radical. Ainsi, le Sénateur de Paris, Pierre Charon (LR) , a déposé une intéressante [question écrite](#), où il déclare notamment:

Sous prétexte de viser des structures proches de l'islam radical, une telle démarche jette un discrédit sur de nombreux établissements, dont la qualité de l'enseignement est reconnue (bons résultats au baccalauréat, encadrement, pédagogie...). Par ailleurs, il est à noter que les établissements situés dans la mouvance catholique n'ont jamais posé de problème à ce jour.

Puisse-t-il être suivi par ses autres collègues ! Le laïcisme stupide peut aboutir à pénaliser ce qui est prometteur - et même salvateur - pour notre pays. En tout cas, la vigilance est de mise pour les écoles libres. Vraiment libres. Ces écoles par lesquelles le pays peut renaître.